

RCS : RENNES  
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01129  
Numéro SIREN : 453 645 251  
Nom ou dénomination : F.F.R

Ce dépôt a été enregistré le 10/09/2018 sous le numéro de dépôt 10671

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS F. F. R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 6 Rue DE CHATILLON 35510 CESSON-SEVIGNE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 5 3 6 4 5 2 5 1 0 0 0 3 5			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, N-1			
		31122017 31122016			
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	612 884 49 612	563 272 64 220
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	251 278 282	251 023 282
		Créances rattachées à des participations BB	BC	68 007 780	29 439 055
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	54 326	8 750
TOTAL (II) BJ		BK	319 953 273 49 612	319 903 660 280 535 307	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	581 637	1 282 132
		Autres créances (3) BZ	CA	4 842 873	22 137 452
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG	46 919	101 062	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	CK	5 471 431	23 520 647	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	325 424 704 49 612	325 375 091 304 055 955	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS F.F.R</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 238 174 673 ...)	DA	238 174 673	238 174 673
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 481 387	1 481 387
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 547 621	1 692 528
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	49 048 624	32 801 841
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	2 696 746	17 101 877
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	293 949 053
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	BT	15 000 000	10 000 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 245 312	457 856
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	211 723	53 676
	Dettes fiscales et sociales	DY	749 310	1 613 980
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	219 691	678 134
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	31 426 038	12 803 647
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	325 375 091	304 055 955
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 426 038	12 803 647	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SAS F.F.R.					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	1 840 048 2 207 553	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	1 840 048 2 207 553	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	30 852 30 852	
	Autres produits (I) (11)			FQ	5 4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 870 905 2 238 410
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	463	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	997 821 460 336	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	118 612 246 439	
Salaires et traitements*				FY	1 543 459 1 829 491	
Charges sociales (10)				FZ	543 773 461 106	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	40 036 7 370
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	4 11	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 244 170 3 004 755	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	( 1 373 264) ( 766 344)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	4 969 374 18 921 951	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	4 969 374 18 921 951	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	888 368 619 008	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	888 368 619 008	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	4 081 006 18 302 943	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	2 707 741 17 536 598	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS F.F.R</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 995	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	10 995	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 10 995)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	434 586	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	6 840 280	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	4 143 533	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 696 746	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 969 374	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	30 852	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
	obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITE	10 158			
AMENDES	837			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>SAS F.F.R</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		118 681
		Matériel de transport*			KY	71 573	KZ		LA		9 203
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	2 223	LC		LD		411 202
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	73 796	LO		LP		539 087
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	280 462 337	8V		8W		39 428 725	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	8 750	IU		IV		45 576	
TOTAL IV				LQ	280 471 087	LR		LS		39 474 301	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	280 544 884	OH		OJ		40 013 389	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
		TOTAL I				1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	118 681	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	80 776	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	413 426	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG		NH	612 884	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW
	Autres participations				IO		OX	605 000	OY	319 286 062	OZ
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	54 326	2G
	TOTAL IV				I3		NJ	605 000	NK	319 340 388	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	605 000	OL	319 953 273	OM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>SAS F.F.R.</b>								Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE	5 404	QF		QG	5 404
	Matériel de transport		QH	7 691	QI	11 545	QJ		QK	19 237
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 884	QM	23 085	QN		QO	24 970
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>			QU	9 576	QV	40 036	QW		QX	49 612
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ON	9 576	OP	40 036	OQ		OR	49 612
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO			
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-1) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	68 007 780	UM		UN	68 007 780			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	54 326	UV		UW	54 326			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	581 637		581 637					
	Créance représentative de titres (Prévision pour dépréciation établie en cas de doute) (UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	434 588		434 588				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	31 963		31 963				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	169		169				
	Groupe et associés (2)		VC	4 375 919		4 375 919					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	232		232					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VF	73 486 617	VU	5 424 511	VV	68 062 106		
RENOIS	(1)	Montant des									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VD								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	15 000 000						15 000 000		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	15 245 312		245 312				15 000 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	211 723		211 723						
Personnel et comptes rattachés		8C	283 721		283 721						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	316 471		316 471						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	81 393		81 393					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	67 723		67 723						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 194		17 194						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	202 497		202 497						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	31 426 038	VZ	1 426 038			30 000 000		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	30 000 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 000 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS F.F.R</b>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <b>31.12.2017</b>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	2 696 746	
		de son conjoint		WB		
		moins part déductible*		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	2 389	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 389	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	10 995	
	Amendes et pénalités	WJ	10 995 Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	1 127 001	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	1 127 001	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme			WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					YI	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
				<b>TOTAL I</b>	<b>3 837 132</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV	
		- imposées au taux de 0 %			WH	
		- imposées au taux de 19 %			WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A	146 139	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
Majoration d'amortissement*					XD	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	
		Zone franche urbaine -IE (44 octies, octies A)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL	195 607	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL		
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>		XN	195 607	

Cesid Group



**F.F.R**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 238 174 673 €**  
**Siège social : 6 rue de Châtillon, La Rigourdière**  
**35510 CESSON SEVIGNE**  
**453 645 251 RCS RENNES**

=====

***I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2017 SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT***

Il ressort des comptes que nous vous avons présentés que le bénéfice de l'exercice s'élève à 2 696 746 euros.

Nous vous proposons d'affecter cette somme ainsi qu'il suit :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	134 838 euros
- Le solde soit la somme de	2 561 908 euros
Augmenté du compte « Autres réserves », soit	49 048 624 euros
	=====
<b>Formant un bénéfice distribuable de</b>	<b>46 486 716 euros</b>
En distribution de dividendes à hauteur de	6 500 000 euros
Le solde en « Autres réserves »	39 986 716 euros
	=====
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>46 486 716 euros</b>

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de bien vouloir constater, pour autant que de besoin, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

**Le Président**

***II - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31  
DECEMBRE 2017 PRISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE LE 29 JUIN 2018***

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter de la manière suivante le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017 s'élevant à 2 696 746 euros :

- A la Réserve Légale à hauteur de 5% du résultat net, soit	134 838 euros
- Le solde soit la somme de	2 561 908 euros
Augmenté du compte « Autres réserves », soit	49 048 624 euros
	=====
<b>Formant un bénéfice distribuable de</b>	<b>46 486 716 euros</b>
En distribution de dividendes à hauteur de	6 500 000 euros
Le solde en « Autres réserves »	39 986 716 euros
	=====
<b>Total égal aux sommes distribuables soit</b>	<b>46 486 716 euros</b>

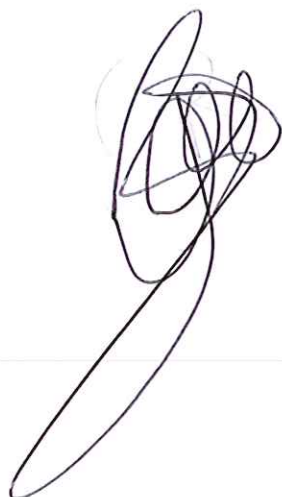
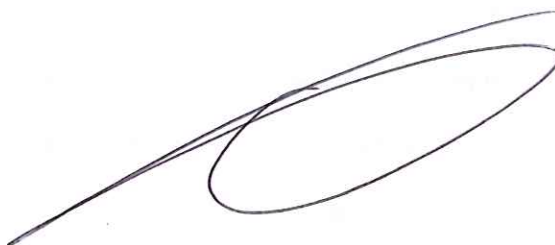
9 0

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

*Le Président*  
*M. Christian ROULLEAU*

*Le Secrétaire de séance*  
*M. Thierry GEFFROY*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the left.A handwritten signature in black ink, featuring a long, thin horizontal stroke that curves upwards and then loops back to the right.



**KPMG Entreprises  
Haute Bretagne**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France



**PricewaterhouseCoopers Audit**  
40 boulevard de la Tour d'Auvergne  
CS 64008  
35040 Rennes Cedex

# F.F.R. S.A.S.

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

F.F.R. S.A.S.

6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE

*Ce rapport contient 22 pages*

Référence : PG/SO/SC/450

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG Entreprises  
Haute Bretagne**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France



**PricewaterhouseCoopers Audit**  
40 boulevard de la Tour d'Auvergne  
CS 64008  
35040 Rennes Cedex

## **F.F.R. S.A.S.**

Siège social : 6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE  
Capital social : € 238 174 673

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la société F.F.R. S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société F.F.R. S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Règles et principes comptables

La note « 5.1.3. Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des autres participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

#### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

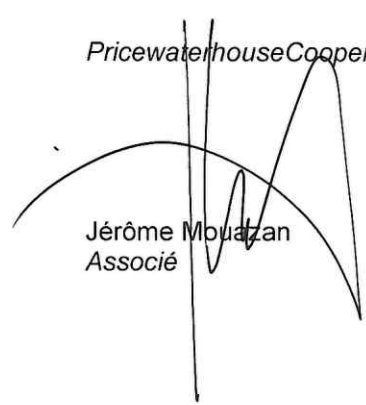
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 29 juin 2018

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.  
Philippe Guillet  
Associé

Rennes, le 29 juin 2018

PricewaterhouseCoopers Audit

  
Jérôme Moulazan  
Associé

# 1. BILAN

## 1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	612 885	49 612	563 272	64 220
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	251 278 282		251 278 282	251 023 282
Créances rattachées à des participations	68 007 780		68 007 780	29 439 055
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 326		54 326	8 750
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>319 953 273</b>	<b>49 612</b>	<b>319 903 661</b>	<b>280 535 308</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	581 638		581 638	1 282 133
Autres créances	4 842 874		4 842 874	22 137 452
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	46 920		46 920	101 063
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 471 431</b>		<b>5 471 431</b>	<b>23 520 647</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>325 424 704</b>	<b>49 612</b>	<b>325 375 092</b>	<b>304 055 955</b>

**1.2. Bilan passif**

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 238 174 673 )	238 174 673	238 174 673
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 481 387	1 481 387
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	2 547 622	1 692 528
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	49 048 625	32 801 842
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 696 747</b>	<b>17 101 878</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>293 949 054</b>	<b>291 252 307</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	15 000 000	10 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 245 313	457 857
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211 724	53 676
Dettes fiscales et sociales	749 310	1 613 980
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	219 691	678 135
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>31 426 038</b>	<b>12 803 648</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>325 375 092</b>	<b>304 055 955</b>

## 2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Exercice 2017		Total	Exercice 2016
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 840 048		1 840 048	2 207 553
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	1 840 048		1 840 048	2 207 553
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			30 852	30 852
Autres produits			6	5
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			1 870 906	2 238 410
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			463	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			997 822	460 336
Impôts, taxes et versements assimilés			118 612	246 439
Salaires et traitements			1 543 459	1 829 491
Charges sociales			543 774	461 107
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 036	7 370
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5	12
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			3 244 171	3 004 755
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			-1 373 265	-766 345
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			4 969 375	18 921 951
Produits financiers de participations			4 969 375	18 921 951
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			888 368	619 008
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			888 368	619 008
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			4 081 006	18 302 943
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			2 707 742	17 536 599
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			10 995	135
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			10 995	135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			-10 995	-135
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				434 586
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			6 840 281	21 160 362
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			4 143 534	4 058 484
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			2 696 747	17 101 878

### **3.FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

Création de la société de droit espagnol FONCIERE ESPAGNOLE FFR sur l'exercice 2017 dont FFR détient la totalité des parts.

Création de la société FFR IMMOBILIER France sur l'exercice 2017 dont FFR détient la totalité des parts.

Création de la société FFR INVESTISSEMENTS sur l'exercice 2017 dont FFR détient la totalité des parts.

Prise de participation à hauteur de 50% dans la société civile MOULIN CASSE au capital de 10.000 euros, 5 rue Louis-Jacques Daguerre à SAINT JACQUES, 833 873 235 RCS RENNES.

Signature d'un emprunt de 15M€ et d'un emprunt obligataire de 15M€ également.

Remboursement le 17/08/2017 de l'emprunt obligataire de 10M€.

### **4.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.



## 5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

### 5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.



### 5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

### 5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidatives.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

## 5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

## 5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%



#### **5.4. PROVISIONS POUR RISQUES**

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

#### **5.5. CICE**

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 4% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Son taux est porté à 7% à compter du 1er janvier 2014. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

#### **5.6. Transactions entreprises liées**

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles					
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements		118 682			118 682
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	71 574	9 203			80 777
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 223	411 203			413 426
Emballages récupérables et divers					
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>73 797</b>	<b>539 088</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>612 885</b>
Immobilisations corporelles en cours (2)					
Acomptes					
<b>TOTAL</b>	<b>73 797</b>	<b>539 088</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>612 885</b>

- (1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.
- (2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

### 6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total 1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements		5 405		5 405
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	7 691	11 546		19 237
Matériel de bureau informatique, mobilier	1 885	23 086		24 971
Emballages récupérables et divers				
<b>Total 2</b>	<b>9 576</b>	<b>40 037</b>	<b>0</b>	<b>49 613</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 576</b>	<b>40 037</b>	<b>0</b>	<b>49 613</b>

### 6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2017	Provision	Valeur Nette au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations (dont titres)	280 462 337	39 428 725	605 000	319 286 062		319 286 062
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8 750	45 576		54 326		54 326
<b>TOTAL</b>	<b>280 471 087</b>	<b>39 474 301</b>	<b>605 000</b>	<b>319 340 389</b>		<b>319 340 389</b>



### 6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 73 486 618 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>68 062 106</b>	<b>0</b>	<b>68 062 106</b>
Créances rattachées à des participations	68 007 780		68 007 780
Prêts			
Autres immobilisations financières	54 326		54 326
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>5 424 512</b>	<b>5 424 512</b>	<b>0</b>
Clients	581 638	581 638	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	466 721	466 721	
Groupe et associés	4 375 920	4 375 920	
Débiteurs divers	233	233	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>73 486 618</b>	<b>5 424 512</b>	<b>68 062 106</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	39 428 725		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

### 6.4. Créances sur les entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Participations			
Créances rattachées à des participations	64 142 780		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients et comptes rattachés	379 140		
Autres créances	4 367 767		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>68 889 687</b>	-	-



## 7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions règl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2016	238 174 673	1 481 387	34 494 370		17 101 877		291 252 307
Affectation de résultat			17 101 877		-17 101 877		0
Dividendes							0
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					2 696 746	0	2 696 746
Solde au 31/12/2017	238 174 673	1 481 387	51 596 247	0	2 696 746	0	293 949 053
Nombre de titres	238174673						
Valeur nominal	1						

### 7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total provision risques et charges</b>	0	0	0	0
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Total provision pour dépréciation</b>	0	0	0	0
<b>Total général</b>				
<i>Dotations et reprises exploitations</i>				
<i>Dotations et reprises financières</i>				
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>				



### 7.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	15 000 000			15 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	15 245 313	245 313		15 000 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	211 724	211 724		
Personnel et comptes rattachés	283 722	283 722		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	316 471	316 471		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	81 394	81 394		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	67 724	67 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 194	17 194		
Autres dettes	202 497	202 497		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>31 426 039</b>	<b>1 426 039</b>	<b>0</b>	<b>30 000 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 000 000			

### 7.4. Dettes sur les entreprises liées et effets de commerce

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
Dettes financières			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 408		
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	1 640		
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
<b>Total</b>	<b>35 048</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation %
Prestations de direction	1840	2207	-16.63%
<b>Total</b>	<b>1840</b>	<b>2207</b>	<b>-16.63%</b>

### 8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 4 081 006 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 969 375</b>	<b>18 921 951</b>
Produits financiers de participations	4 969 375	18 921 951
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>888 368</b>	<b>619 008</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	888 368	619 008
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>4 081 006</b>	<b>18 302 943</b>





## 8.4. Impôt sur les bénéfices

### 8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	2 707 742		2 707 742
Résultat exceptionnel à court terme	-10 995		-10 995
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	<b>2 696 747</b>	<b>0</b>	<b>2 696 747</b>

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

### 8.4.2. Détermination du résultat fiscal

		Exercice 2017
Bénéfice comptable de l'exercice		2 696 747
1.	Réintégrations fiscales	1 140 386
2.	Déductions fiscales	-4 032 740
Détermination du résultat fiscal		BENEFICE
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		195 608
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>195 608</b>

## 9. INFORMATIONS DIVERSES

### 9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2.00		2.00
Mandataires	2.00	1.00	3.00
			-
<b>TOTAL</b>	<b>4.00</b>	<b>1.00</b>	<b>5.00</b>

### 9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**



### 9.3. Liste des filiales et des participations

#### 9.3.1. Filiales (plus de 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encaï.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI CHATILLON	305 2 678 569	1 441 027 947 403	70% 643 300	214 214	3 381 870 3 381 870
CRGJ MONTPARNASSE	10 000 1 363 621	893 495 441 866	60% 240 000	6 000 6 000	- -
SCI HOTEL DE ROBIEN	2 000 - 384 304	35 042 - 93 247	99.50% -	1 990 1 990	605 079 605 079
SAMSIK SAS	45 000 000 220 902 950	48 325 979 - 1 612 661	93.96% 2 818 778	250 715 388 250 715 388	60 472 857 60 472 857
SCI FFR ST JACQUES	2 000 86 375	169 993 18 906	99.50% -	1 990 1 990	50 856 50 856
SCI FFR CAP MAIL	2 000 - 79 757	136 729 - 126 055	99.50% -	1 990 1 990	1 741 869 1 741 869
SARL CAROLE	300 000 47 835	273 684 - 200 030	94.90% -	284 700 284 700	2 572 959 2 572 959
FFR IMMOBILIER France	100 000 - 764 840	- - 871 937	100% -	100 000 100 000	531 648 531 648
FFR INVESTISSEMENTS	100 000 96 739	- 3 260	100% -	100 000 100 000	- -
FONCIERE ESPAGNOLE FFR	50 000 - 150 935	- 200 935	100% -	50 000 50 000	1 067 776 1 067 776

#### 9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encaï.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI SAMCA IMMOBILIER	2 000 1 412 200	848 958 288 241	50% 219 000	1 000 1 000	1 089 162 1 089 162
SAMCA II	20 000 - 166 176	528 367 - 188 370	50% 104 000	10 000 10 000	558 044 558 044
SCI MOULIN CASSE	10 000 - 2 288	- 12 288	50% -	5 000 5 000	- -

#### 9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encaï.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI AMANDE	1 000 - 754 957	164 089 - 41 793	0.10% -	10 10	- 10



## 9.4. Engagements hors bilans

### 9.4.1. Engagements financiers donnés

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

### 9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturage	-
	-

### 9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	129
Engagement retraite	8 899

## 9.5. Covenants

Au titre des contrats de souscription d'obligations de 15 millions d'euros et de prêt de 15 millions d'euros signés le 27 juillet 2017 par la société FFR, le groupe FFR doit respecter, sur une base annuelle, le ratio suivant :

- Le rapport entre d'une part les dettes financières nettes consolidées et son excédent brut d'exploitation d'autre part.